

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
du mardi 8 octobre 2024 à 14 h 45**

**ORDRE DU JOUR**

**10 – Sujets d'ouverture**

**10.01** Ouverture

CA Direction des services administratifs et du greffe

Ouverture de la séance

**10.02** Ordre du jour

CA Direction des services administratifs et du greffe

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

**PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC**

**30 – Administration et finances**

**30.01** Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs et du greffe – 1247960020

Présentation du programme décennal d'immobilisations pour (PDI) 2025-2034 et approbation de la liste des projets le constituant en séance extraordinaire du conseil d'arrondissement le 8 octobre 2024. Transmission au comité exécutif de la Ville.

**30.02** Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs et du greffe - 1247960021

Présentation des prévisions budgétaires pour l'année financière 2025 de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement le 8 octobre 2024. Transmission au comité exécutif de la Ville.

## **70 – Autres sujets**

**70.01** Levée de la séance

CA Direction des services administratifs et du greffe

Levée de la séance

---

**Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 6**

**Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0**

**Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0**

**Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0**

---



**Dossier # : 1247960020**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Présentation du programme décennal d'immobilisations pour (PDI) 2025-2034 et approbation de la liste des projets le constituant en séance spéciale du conseil d'arrondissement le 8 octobre octobre 2024. Transmission au comité exécutif de la Ville.

Présentation du programme décennal d'immobilisations (PDI) pour les années 2025 à 2034 et approbation de la liste des projets le constituant en séance extraordinaire du conseil d'arrondissement le 8 octobre 2024.

Transmission au Comité exécutif de la Ville.

**Signé par** Valérie G GAGNON Le 2024-10-07 08:24

**Signataire :**

Valérie G GAGNON

---

Directrice  
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction d'arrondissement

**IDENTIFICATION**

Dossier # :1247960020

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Présentation du programme décennal d'immobilisations pour (PDI) 2025-2034 et approbation de la liste des projets le constituant en séance spéciale du conseil d'arrondissement le 8 octobre 2024. Transmission au comité exécutif de la Ville.

**CONTENU****CONTEXTE**

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, le conseil d'arrondissement doit présenter le programme décennal d'immobilisations (PDI) pour les années 2025 à 2034 de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles et les projets le constituant. Il devra également être transmis au Comité exécutif de la Ville

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

La planification pour les dix années soit de 2025 à 2034, est dédiée à la protection des actifs et à des projets de développement. Les montants qui y sont indiqués sont les dépenses nettes de l'arrondissement pour les dix années.

Il est important de noter que nous présentons les projets prévus pour les années 2025 à 2034. Certains projets ont des sources de financement autres ou en plus du PDI (Programme décennal d'immobilisations) de l'arrondissement, par exemple, des reports du PDI des années précédentes, un financement au comptant, un financement d'un programme corporatif, ou autre

**DESCRIPTION****JUSTIFICATION**

L'adoption de la planification des projets d'investissements est requise afin de faire les demandes appropriées de règlements d'emprunt auprès du Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation pour le financement ceux-ci et permettre la réalisation des travaux en 2023 et/ou au courant des années subséquentes.

**ASPECT(S) FINANCIER(S)**

La programmation 2025-2034 globale comprend des investissements nets de l'ordre de 127 300 \$ alors que pour l'année 2024 les investissements nets de l'ordre de 127 300 \$.

La répartition détaillée par programme est proposée en pièce jointe.

## **MONTRÉAL 2030**

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle alors qu'il est rédigé dans le but de déposer des documents administratifs au CA de l'arrondissement.

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

L'adoption du Programme décennal d'immobilisations 2025-2034 permettra la réalisation de projets dédiés au maintien de nos infrastructures, bâtiments, parcs et équipements, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité des services offerts aux citoyens

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

Loi sur les cités et villes, article 105.4, sanctionnée le 15 juin 2006 et l'article 130 de la Charte de la Ville de Montréal.

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

Intervenant et sens de l'intervention

---

Autre intervenant et sens de l'intervention

---

Parties prenantes

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Benoît PELLAND  
directeur(-trice)-services administratifs en  
arrondissements

**ENDOSSÉ PAR**

Benoît PELLAND  
Directeur

Le : 2024-10-01



**Dossier # : 1247960021**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Présentation des prévisions budgétaires pour l'année financière 2025 de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux- Trembles à une séance spéciale du conseil d'arrondissement le 8 octobre 2024. Transmission au comité exécutif de la Ville.

IL EST RECOMMANDÉ:

De dresser et transmettre au Comité exécutif de la Ville, les prévisions budgétaires pour l'année 2025 de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

**Signé par** Valérie G GAGNON Le 2024-10-04 08:35

Signataire :

Valérie G GAGNON

\_\_\_\_\_  
Directrice  
Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction d'arrondissement

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1247960021**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Présentation des prévisions budgétaires pour l'année financière 2025 de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles à une séance spéciale du conseil d'arrondissement le 8 octobre 2024. Transmission au comité exécutif de la Ville.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, le conseil d'arrondissement doit présenter les prévisions budgétaires pour l'année financière 2025 de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

L'arrondissement a reçu du Service des finances de la Ville de Montréal sa dotation pour l'exercice financier 2025.

Les principaux éléments mis en place par la Ville pour constituer le budget 2025 sont :

**Ajustement budgétaire**

- Indexation de 1,8 % des transferts centraux;
- Bonification des transferts centraux.

**Indexation des coûts à financer**

- Main d'oeuvre;
- Facturation immobilière;
- Marquage et signalisation;
- Réparation des nids-de-poule
- Services techniques et du soutien logistique aux installations

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**DESCRIPTION**

La présentation des prévisions budgétaires pour l'année financière 2025 de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles aura lieu lors d'une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement le 08 octobre 2024 . Celles-ci seront transmises au Comité exécutif



de la Ville par la suite.

## **JUSTIFICATION**

### **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

L'arrondissement a reçu une dotation de la Ville centre pour ses dépenses nettes de fonctionnement de 54 243 800 \$ à laquelle s'ajoute des revenus de taxation et d'autres sources locales de 15 182 500 \$.

L'écart entre le financement disponible et le budget établi à 69 975 800 \$ pour l'année 2025 a été comblé par une affectation de surplus de 549 500 \$.

Cela permettra à l'arrondissement de rencontrer ses obligations en 2025 et de maintenir son niveau de service à la population.

### **MONTRÉAL 2030**

Ce dossier ne s'applique pas à Montréal 2030, aux engagements en changements climatiques et aux engagements en inclusion, équité et accessibilité universelle alors qu'il est rédigé dans le but de déposer des documents administratifs au CA de l'arrondissement.

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

Articles 143.1 et suivants de la Charte de la Ville de Montréal, sanctionnée le 15 juin 2006 et de l'article 130 de la Charte de la Ville de Montréal.

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

### **VALIDATION**

Intervenant et sens de l'intervention

---

Autre intervenant et sens de l'intervention

---

**Parties prenantes**

Lecture :

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Benoît PELLAND  
directeur(-trice)-services administratifs en  
arrondissements

**ENDOSSÉ PAR**

Benoît PELLAND  
Directeur

Le : 2024-10-03